

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 7

Date de la convocation : 07/12/2022

SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal a désigné :

Denis PRUDHOMME

COMMUNE DE BOISSEY

016/2022

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 14 décembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame TIRREAU Andrée, Maire.

Présents : Andrée TIRREAU, Grégory PAUGET, Christian BRAYARD, Jacques CHAINTREUIL, Pascal GONNET, Anthony BILLOUD, Simon BOUILLET,

Excusé : Denis PRUDHOMME, Christelle BONNERUE, Bruno SALLET, Jean-Denis CHATELET

Absents :

DELIBERATIONS :

16/2022

OBJET : Décision modificative n°1

Voir ampliation jointe

17/2022

OBJET : Changement ouverture à la Cure partie du haut

Madame le Maire informe que les fenêtres à la Cure ne sont pas isolantes et assez vétustes.

Il a été décidé de changer celles du haut

Une lecture du devis est faite :

- Entreprise PAUGET : 8 031.70 € TTC

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'accepter le devis de l'entreprise PAUGET pour la somme de 8 031.70 € TTC

D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents se référant à cette affaire

INFORMATIONS DIVERSES :

- Point sur les colis de Noël

Ainsi fait et délibéré à BOISSEY, le 14/12/2022

Le secrétaire de séance :



Madame le Maire :



N° 01050 Code INSEE	Commune de BOISSEY - BUDGET COMMUNAL Commune	DM 2022
------------------------	---	---------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

017/2022

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice 11
 Nombre de membres présents 7
 Nombre de suffrages exprimés 7
 VOTES : Contre 0 Pour 7
 Date de convocation : 07/12/22

L'an deux mille vingt deux, le 14 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Andrée TIRREAU, Maire.

Objet : DECISION MODIFICATIVE N 2

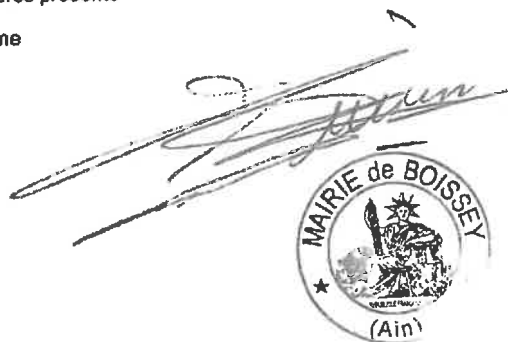
Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : Bâtiments publics	52,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	52,00 €	
D 6411 : Personnel titulaire		52,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel		52,00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Andrée TIRREAU, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/12/2022 et de la publication le 15/12/2022.

A BOISSSEY, le 15/12/2022.

ont signé les membres présents
 pour extrait conforme
 Le Maire



Accusé de réception en préfecture
 001-210100509-20221215-16b_2022-DE
 Date de réception préfecture : 15/12/2022